

# Les Jardins de la Butte



Contrat d'engagement  
Saison 2023-2024

Grand Panier à 25 €

Ce contrat porte sur une période allant du **mardi 9 Mai** au **mardi 2 Avril** à laquelle on enlève le mardi 15 Août et le mardi 26 Décembre.

→ *En signant ce contrat, la famille et le producteur sont prêts à respecter mutuellement les engagements que chacun a envers l'autre.*

## Le producteur s'engage à :

- Produire dans le respect de la charte de l'agriculture Biologique ainsi que de la Mention « Nature & Progrès »
- Assurer une transparence sur la vie de son exploitation (origine des produits, méthodes de travail, résultat économiques,...)
- Produire une diversité de légumes en quantité suffisante pour composer des paniers variés.
- Livrer les paniers au jour et heures fixées.
- Être régulièrement présent lors des distributions.
- Aviser les consommateurs en cas de difficulté de livraison : accident, maladies, problème climatique.
- Effectuer régulièrement des évaluations de la satisfaction.
- Être ouvert et à l'aise pour expliquer son travail.

### Le Producteur :

Fabian JAUBERTOU (Les Jardins de la Butte) – 1 lieu-dit les Tertres – 37370 BUEIL-EN-TOURAINES  
Tel : 06.16.97.15.57

Date : 6 Décembre 2022

Signature :

## L'adhérent s'engage à :

- Payer sa part de la récolte à l'avance, en comprenant que cela implique le partage des risques et des bénéfices de la ferme.
- Venir chercher ses paniers aux jours et heures fixés ou prévenir une personne afin de trouver un arrangement.
- Communiquer en toute franchise sur les insatisfactions mais aussi sur les satisfactions.
- Partager ses initiatives avec la ferme mais aussi avec les autres familles.
- Venir effectuer 1 journée participative à la ferme.

L'Adhérent :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Date :

Signature :

Contrat 2023-2024 :

**Jour de distribution** : tous les mardi de 17h30 à 19h30

**Lieu de distribution** : 1 Lieu dit Les Tertres, 37370 Bueil-en-Touraine

→ **Règlement** : par chèque à l'ordre de « **Les Jardins de la Butte** »

La valeur de l'engagement est de **1150 €** correspondant à **46 paniers** d'une valeur unitaire de **25 € TTC**.

Possibilité de paiement :

- 1 chèque de 1150 euros encaissé début Juin 2023.
- 2 chèques de 384 euros et 1 chèque de 382 euros encaissés début Juin 2023, début Septembre 2023 et début Décembre 2023.
- 10 chèques de 115 euros encaissés chaque début de mois à partir de Mai 2023.

Contact :

*Les Jardins de la Butte : 1 Lieu dit Les Tertres - 37370 Bueil-en-Touraine*

*Tél : 06.16.97.15.57 (Fabian Jaubertou) – Mail : [lesjardinsdelabutte@gmail.com](mailto:lesjardinsdelabutte@gmail.com)*